



EXACTIONS EN TEMPS DE GUERRE 1648-1653

Des troubles éclatent en France entre 1648 et 1653 pendant la régence d'Anne d'Autriche et la minorité de Louis XIV et le ministère du cardinal Mazarin. Les nobles n'acceptent plus leur exclusion du pouvoir au profit de commis d'origine roturière. La bourgeoisie et le peuple éprouvé par les mauvaises récoltes, sont exaspérés par l'accroissement de la pression fiscale qu'engendre la guerre contre l'Espagne. Des régiments levés par les grands princes du royaume s'opposent à l'armée royale.

C'est la Fronde.

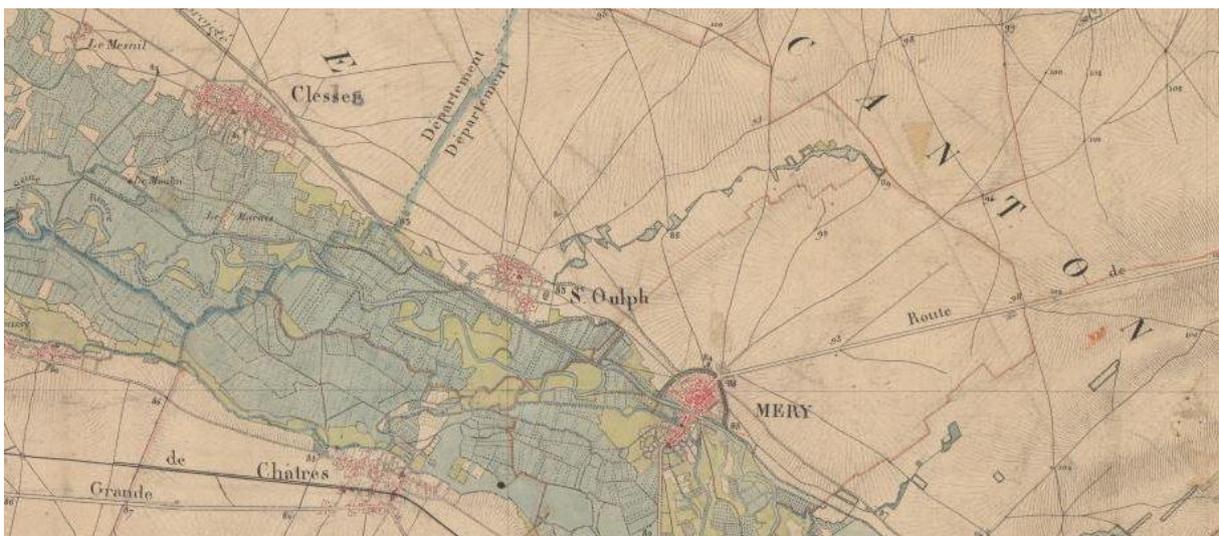
Le nord de l'Aube est une zone de passage pour les différentes troupes amies ou ennemies. Toutes se livrent à des exactions.

Après la Fronde, le curé de Saint-Oulph s'est plaint des exactions commises dans sa paroisse. Pierre GUILLAUME lieutenant-criminel a convoqué les habitants pour enregistrer leur témoignage. Aucun ne s'est présenté car tous ont fui le village et la plupart sont « *décédés à cause des incommodités qui suivent les gens de guerre et la surcharge des tailles* ».

Pendant huit années, Saint-Oulph a vu passer plusieurs régiments sur son territoire.

Entre 1648 et 1651 neuf compagnies ont traversé le village. Les soldats séjournent et prélèvent nourriture, bétail et taxes. Le 10 août 1651, un détachement de cheveu-légers de la reine incendie au passage la maison de Nicolas CHARLES .

Désespérés, les habitants ont fui les lieux. Anthime DURUEL s'est retiré à Méry, la veuve Sulpice DURUEL, Pierre BACHELIER, manouvrier sont partis. Jean PILLOT s'est installé à Clesles. Robin REMI, Claude MILLARD le couvreur en paille, le couple BRIOST, Savinien GUIOT, Jean THOMAS, tous ont quitté leurs maisons. D'ailleurs, Jean REYT, Oudin CONTAT, la veuve GARNIER et Gillet DENIS, eux n'ont plus de maisons du tout. Ils n'ont pas pu rester.



Jean PILLOT n'a pas vécu longtemps, sa veuve meurt en 1651 . Savinien GUIOT, Gillet DENIS et leurs femmes sont décédés en 1652.

En 1652, l'église a été profanée, les meubles que les villageois avaient cachés à l'intérieur ont été volés.

Un peu plus tard, d'autres soldats qui passent par Saint-Oulph sont mécontents de trouver le village à moitié désert et détruisent une partie des maisons restées debout.

Le village ne retrouve la paix qu'à partir de 1654.

source : Mémoires de la Société Académique de l'Aube Tome 57 Résumé de l'étude de Lucien MOREL
rédigé par Véronique FREMIET MATTEI





ACCIDENT DE CHASSE DRAMATIQUE - 1912

SAINT-OULPH

Le danger des armes à feu

Une décharge accidentelle tue la femme du Maire

Dimanche dernier 22 courant, vers 11 heures et demie du matin, M. Beau-Geoffroy, l'honorable maire de la commune revenant d'une partie de chasse, rentra à la maison sans avoir, par oubli, retiré les cartouches de son fusil.

Au moment où il remplaçait son arme, dont les détonations sont très douces, un des coups partit et atteignit en plein visage sa malheureuse femme, âgée de 31 ans, qui tomba foudroyée à ses pieds.

Cet épouvantable accident a jeté la consternation dans la commune où la famille Beau jouit de l'estime et de la sympathie générales.

Le parquet s'est rendu hier matin sur le lieu de l'accident pour y faire l'enquête que commandent ces tristes circonstances.

SAINT-OULPH

Obsèques

Mercredi, à dix heures et demie du matin, ont eu lieu, en présence d'une foule considérable, ainsi que nous l'avons dit hier, les obsèques de Mme Clémence Beau, la malheureuse victime de l'épouvantable accident de chasse, survenu dimanche dernier.

La bière disparaissait sous un amoncellement de couronnes et de fleurs, véritable témoignage d'universelle sympathie et d'unanimes regrets, de la part de tous ceux que cette pénible cérémonie avait réunis dans un même sentiment de tristesse et de douleur indéfinissables.

Nous adressons à l'infortuné mari et à ses jeunes enfants, ainsi qu'à sa famille, plus cruellement éprouvée encore en raison des circonstances qui ont amené l'ir-

réparable perte qu'elle vient de faire, nos plus vives, nos plus sincères et nos plus affectueuses condoléances.

SAINT-OULPH
L'accident de chasse. — Nouveaux
détails

Nous avons annoncé le terrible accident qui a mis fin aux jours de Mme Beau-Geoffroy. L'enquête que commandaient les tristes circonstances dans lesquelles il s'est produit a eu lieu dans la matinée du 23.

Il résulte des dépositions du jeune Maurice Beau, qui se trouvait à côté de sa mère au moment où le coup partit, et qui heureusement n'a pas été atteint, que c'est au moment où M. Beau retirait l'arme de l'épaule qu'une des détonations aura été accrochée soit par une des mailles du filet porté encore en bandoulière par le chasseur, soit par un bouton du paletot.

L'examen médical de la blessure a révélé que la décharge s'était dirigée de bas en haut et non horizontalement.

Les obsèques de la malheureuse victime ont eu lieu hier mercredi, à 10 heures du matin, au milieu d'un grand concours de population.

Nous nous associons de tout cœur à la douleur de la famille Beau si cruellement éprouvée et lui adressons nos plus vives condoléances.

22:6.

Geoffroy-
Marie. Louise.

22 septembre.

L'an mil neuf cent douze, le vingt-deux du mois de septembre, à quatre heures du soir par devant nous, Bourgeois Henri, adjoint au maire de la commune de Saint-Oulph, remplissant par empêchement de Monsieur Beau, Edouard Maire, les fonctions d'Officier de l'état civil de la commune de Saint-Oulph, canton de Méry-sur-Seine, département de l'Aube sont comparus Loiselet Gustave âgé de soixante-quinze ans, cultivateur domicilié à Saint-Oulph, ni parent ni voisin de la défunte, et Marsat Eugène âgé de trente-trois ans, cultivateur domicilié à Saint-Oulph cousin issu de germain de la défunte, lesquels nous ont déclaré que aujourd'hui vingt-deux du mois de septembre, à onze heures trois quarts du matin Geoffroy-Marie Louise, âgée de quarante-deux ans, sans profession, domiciliée et née à Saint-Oulph le vingt-quatre avril mil huit cent soixante-dix, épouse de Beau Edouard Armand

K. Aubert
âgé de quarante-un ans, marchand de vin en
gros, domicilié à Saint-Oulph, fille de Geoffroy-
Louis Thomas âgé de soixante-huit ans, cultivateur
et de Gerri-Marine Tomelin, âgée de soixante-quatre
ans, sans profession, tous deux domiciliés à Saint-
Oulph, est décédé en sa maison sise en cette com-
mune; et après nous être assuré du décès, conformé-
ment à la loi, nous avons dressé le présent acte
qui les déclarants ont signé avec nous après que
lecture leur en a été faite.

Loiselet *Masset*
Bourgeois

Sources : - Site des Archives départementales de l'Aube, Presse locale, Le Petit troyen du 26 et 27 septembre 1912
- Site des Archives départementales de l'Aube, Généalogie, Saint-Oulph, 1912-1915, page 4/18
Relevé par Élisabeth HUÉBER